RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Odile Bury, *Présidente* ;
Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Michel Kutendakana, David Leisterh, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés Alain Wiard, Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)s* ;
Véronique Wyffels, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Roland Maekelbergh, *Conseillers*.

Séance extraordinaire du 21.11.18

#Objet : Rapport d'activité 2017 - asbl Syndicat d'Initiative - Présentation: Jean-Manuel Cisey.#

Séance publique

Préliminaire

Le « Syndicat d'Initiative pour la promotion du Commerce et de l'Artisanat à Watermael-Boitsfort » existe effectivement, sous forme d'ASBL, depuis 1983.

L'ASBL succédait à l'association de fait « Syndicat d'Initiative » qui avait été constituée au début des années 1960.

Objet social

L'ASBL « a pour objet -, en dehors de toute volonté de lucre, de promouvoir le commerce et l'artisanat à Watermael-Boitsfort et, dans cette perspective, d'y favoriser le tourisme ».

« Elle a notamment pour mission :

- *d'organiser, de coordonner, de patronner ou d'encourager les fêtes commerciales (braderies, brocantes, concours d'étalages, marchés, périodes commerciales…) ;*
- *d'assurer la consultation régulière des commerçants et artisans sur les problèmes qui leur sont propres ;*
- *d'assurer leur information sur leurs droits et obligations ;*
- *de collaborer à un meilleur service de la population de Watermael-Boitsfort par le commerce et l'artisanat ;*
- *de collaborer à la mise en œuvre des sites touristiques de Watermael-Boitsfort et à des activités socioculturelles susceptibles d'y attirer le tourisme ; »*

Dispositions Statutaires:

L'association se compose de membres de droit et de membres commerçants.
Les membres de droit sont l'Echevin ayant le commerce dans ses attributions et les délégués du Conseil communal, proportionnellement à l'importance des groupes politiques.
Les membres commerçants et artisans exercent leur activité dans la Commune, sont reconnus comme tels par le Conseil d'Administration et représentent les divers quartiers commerciaux (au total +/- 235 commerçants et restaurateurs).

L'assemblée générale ordinaire se tient chaque année au cours du 1er semestre.
Toute décision de l'assemblée requiert une double majorité, à la fois au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.
Le Conseil d'Administration comprend l'Echevin ayant la Vie économique dans ses attributions, seize délégués du Conseil Communal (actuellement 6 DEFI, 4 Ecolo, 3 GMH, 2 MR et 1 PS) et treize représentants des quartiers commerciaux (Arcades-Visé, Archiducs,
Hospice-Payfa-Duc, Dries-Elan-Futaie, Keym-Bien faire, Vander Elst et Wiener-Middelbourg).
Le Conseil se réunit au moins trois fois par an.
Toute décision requiert une double majorité au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.
Le Bureau se compose de 5 délégués du Conseil communal (Président, Vice-Président, secrétaire, Trésorier et Administrateur délégué) et de 6 délégués des commerçants.
L'année sociale commence le 1er Janvier pour se terminer le 31 décembre.
Les comptes de l'exercice écoulé sont vérifiés par trois commissaires (le Receveur communal, le Secrétaire communal, et le chef du département « Finances »).

Déclaration de Politique Générale – Législature 2012-2018

L'action du Syndicat d'Initiative s'inscrit notamment dans le cadre de la « Déclaration de Politique générale 2012-2018 »

La majorité redéployera le syndicat d'initiative notamment en lui faisant mener une action plus proactive vis-à-vis des indépendants et des PME et en veillant à la bonne représentation des commerçants en son sein.
Elle valorisera les initiatives en matière d'économie durable.

Activités 2017

- 16ème Soirée d'Hommage aux acteurs économiques de la Commune, avec présentation des vœux, accueil des nouveaux commerçants et remise des « Cerfs d'Honneur » à ceux qui se sont distingués au cours de l'année précédente ; remise d'un prix à la meilleure mini-entreprise
- « Keym en mai » : Journée du Bien-Etre (6 mai), Foire du Livre et de la BD (13 mai)
- Village Provençal : un ensemble de commerçants forment un délicieux marché aux accents provençaux. S'est déroulé du 1 au 5 juin 2017 sur la place Keym.
- « quartiers commerciaux en fête » avec 8 brocantes et braderies, ces événements étant annoncés dans « l'Officiel » de la Commune et les programmations étant détaillées dans les numéros d' « Initiatives », le périodique du Syndicat d'initiative (château gonflable, stand de jonglerie et maquillage pour enfants, clowns et sculpture de ballons, prestations de musiciens, concerts divers,…).
- animations spéciales : Fête nationale, Apéros Urbains (le 7 juillet), Kid's Party (le 9 septembre), soutien à la Braderie ; Halloween (Arcades le 31 oct), Saint Nicolas et le Marché de Noël (du 30 novembre au 3 décembre) ; Tombola des fêtes, sans subside régional, mais avec la participation financière des commerçants eux-mêmes.

- Périodique « Initiatives » : publication de 4 numéros, grâce au sponsoring privé.

Le Syndicat d'Initiative ne dispose d'aucun personnel spécifique : c'est donc en synergie avec l'Echevinat de la Vie économique que ces activités peuvent être réalisées.

Sur le plan financier, le Syndicat d'Initiative bénéficie d'un subside communal de 12.856 €

Conclusions:

Au nom du Syndicat d'Initiative, nous remercions les employés communaux pour leur travail de secrétariat administratif et financier, ainsi que l'ensemble des commerçants, administrateurs et bénévoles du SIWB pour leur aide lors des diverses manifestations.
Nous remercions également les membres du Conseil communal présents pour leur écoute attentive.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Odile Bury

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 27 novembre 2018

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

Le Bourgmestre,

Olivier Deleuze